



31590 Bonrepos-Riquet
Tél : 05.61.35.68.90 Fax : 05.61.74.93.53

**COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 07 avril 2016**

L'an deux mille seize, sept avril à vingt heures quarante, le Conseil Municipal de Bonrepos-Riquet, dûment convoqué le 31 mars 2016, s'est réuni au lieu habituel de leur séance, sous la présidence de Monsieur Philippe SEILLES, Maire.

Etaient présents : Madame Sylvie BOULAY, Messieurs, AZAM Philippe, BERTHELOMEAU Gilles, BERTHELOT Philippe, BRACCO Gérard, CAPITOUL Guy, MARTIN Yvon, PANTALACCI André, RODRIGUEZ José, SEILLES Philippe, TONINATO Gérard.

Procuration : 0

Absent : 0

Secrétaire de séance : José RODRIGUEZ, élu

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la séance du 18 mars 2016
- Délibération N°1: Vote des budgets primitifs 2016
- Délibération N°2: Projet de création d'un espace de réception-séminaire-exposition dans le complexe orangerie-maison du Jardinier (Château de Bonrepos) – demande de subvention à l'Etat
- Vente de terrains communaux
- Questions diverses

Approbation du compte rendu de la séance du 18 mars 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la séance du 18 mars 2016.

Délibération N°1 : Vote des budgets primitifs 2016

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les budgets ci-après proposés pour 2016.

BUDGET MAIRIE 2016	
<i>DEPENSES FONCTIONNEMENT</i>	
<i>Libellé</i>	<i>Montant (en euros)</i>
Charges à caractère général	47 169.00

Charges de personnel	64 950.00
Autres Charges gestion courante	77 023.60
Charges financières	1 602.58
Dépenses imprévues Fonctionnement	2 000.00
TOTAL	192 745.18

RECETTES FONCTIONNEMENT	
<i>Libellé</i>	<i>Montant (en euros)</i>
Résultat reporté	32 195.18
Atténuations de charges	23 000.00
Produits des services	3 400.00
Impôts et taxes	92 000.00
Dotations et participations	34 300.00
Autres produits gestion courante	6 000.00
Produits exceptionnels	1 850.00
TOTAL	192 745.18

DEPENSES INVESTISSEMENT	
<i>Libellé</i>	<i>Montant (en euros)</i>
Immobilisations incorporelles	2 000.00
Immobilisations corporelles	2 000.00
Total des opérations d'équipement	22 054.48
Remboursement Emprunts	1 883.33
Solde d'exécution négatif reporté	232 291.57
TOTAL	260 229.38

<i>RECETTES INVESTISSEMENT</i>	
<i>Libellé</i>	<i>Montant (en euros)</i>
Emprunts et dettes assimilées	168 202.14
Dotations fonds divers réservés	6 500.00
Opérations d'ordre entre sections	85 527.24
TOTAL	260 229.38

BUDGET CHATEAU 2016	
<i>DEPENSES FONCTIONNEMENT</i>	
<i>Libellé</i>	<i>Montant (en euros)</i>
Résultat reporté	53 484.15
Charges à caractère général	7 550.00
Charges de personnel	40 300.00
Charges financières	28 414.87
TOTAL	129 749.02

<i>RECETTES FONCTIONNEMENT</i>	
<i>Libellé</i>	<i>Montant (en euros)</i>
Produits des services	116 749.02
Autres produits de gestion courante	13 000.00
TOTAL	129 749.02

<i>DEPENSES INVESTISSEMENT</i>	
<i>Libellé</i>	<i>Montant (en euros)</i>
Immobilisations incorporelles	60 000.00
Immobilisations en cours	47 428.04

Total des opérations d'équipement	112 571.71
Remboursement emprunts	460 940.84
TOTAL	680 940.69

<i>RECETTES INVESTISSEMENT</i>	
<i>libellé</i>	<i>Montant en euros</i>
Emprunts et dettes assimilées	110 000.00
Recettes financières autres	296 340.00
Solde d'exécution positif reporté	274 600.69
TOTAL	680 940.69

CCAS 2016	
<i>DEPENSES FONCTIONNEMENT</i>	
<i>Libellé</i>	<i>Montant (en euros)</i>
Charges à caractère général	1 000.00
Charge personnel	200.00
Charges subvention gestion courante	602.29
TOTAL	1 802.29

<i>RECETTES FONCTIONNEMENT</i>	
<i>Libellé</i>	<i>Montant (en euros)</i>
Produits des services	250.00
Résultat reporté	1 552.29
TOTAL	1 802.29

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- A l'unanimité, vote le budget principal communal ;
- Par 10 VOIX POUR et 1 ABSTENTION, vote le budget annexe Château ;

- A l'unanimité, vote le budget annexe CCAS ;
- A l'unanimité, autorise l'inscription au budget d'une subvention de 5 200.00 euros pour l'Association des Amis de Riquet
- A l'unanimité, autorise l'inscription au budget d'une subvention de 150.00 euros pour le Comité des Fêtes de Bonrepos-Riquet

Délibération N°2 : Projet de création d'un espace de réception-séminaire-exposition dans le complexe orangerie-maison du Jardinier (Château de Bonrepos) – demande de subvention à l'Etat

Monsieur le Maire présente le projet au Conseil Municipal et en précise les modalités financières.

PRESENTATION

Le projet vise à la création d'un espace de réception-séminaire-exposition dans le complexe Orangerie-Maison du Jardinier du Château de Bonrepos-Riquet, demeure historique de Pierre-Paul Riquet, le concepteur du Canal du Midi (Patrimoine Mondial de l'UNESCO).

Ce projet s'intègre dans un programme plus vaste de valorisation culturelle, touristique et économique du Château de Bonrepos-Riquet, haut-lieu du patrimoine régional (Classé au titre des Monuments Historiques, labélisé Maison des Illustres). En effet, l'emploi de certains espaces comme lieu réceptif et d'hébergement, constitue une orientation forte du projet. Cet usage a pour intérêt de permettre, d'une part, un élargissement de la nature des financements dans la phase restauration et aménagement (intervention d'investisseurs) et, d'autre part, de favoriser un équilibre budgétaire au niveau du fonctionnement global du site (gestion d'activités commerciales confiée éventuellement à des mandataires privées).

Cet équipement économique bénéficie d'une implantation privilégiée dans un ensemble patrimonial remarquable et fonctionnel : l'orangerie, témoignage édifiant de l'ascension sociale des Riquet par l'exploitation commerciale du Canal, est dotée d'une volumétrie monumentale (330m²), qui en fait l'une des plus vastes du sud-ouest de la France. La maison du jardinier attenante permet l'implantation cohérente et utilitaire d'espaces techniques et de services (sanitaires, laboratoire liaisons chaude et froide, aire de déchargement,...)

La commercialisation d'un tel espace bénéficiera dans son positionnement marketing de l'œuvre (le Canal du Midi) et de la personnalité de Pierre-Paul Riquet, homme d'affaires audacieux, incarnation de « l'esprit d'entreprise à la française ». D'ailleurs, Riquet aménagea dans son Château de monumentaux bassins d'essai, véritable démonstrateur de la faisabilité du Canal, encore visibles aujourd'hui.

Cette image, relevant de l'association positive « Patrimoine et Modernité », sera une source supplémentaire d'attractivité pour le public cibles des grandes entreprises travaillant dans les domaines de l'innovation et de la haute technologie (Airbus,...), qui constituent les caractéristiques dominantes et valorisées de l'industrie régionale de Midi-Pyrénées.

L'offre commerciale associera une dimension culturelle et patrimoniale (visite commentées, expositions,...) unique dans la région.

Le Château de Bonrepos-Riquet peut compter pour son développement dans ce secteur en plein essor d'une bonne accessibilité par voies routières, de sa proximité avec l'agglomération toulousaine et de son cadre paysager préservé. Le tourisme d'affaires, dont l'activité est circonscrite pour l'essentiel en semaine, serait complété le week-end par la réception de manifestations privées (mariages, anniversaires...) ou culturelles (concerts, expositions, salons...). En première analyse, une fourchette tarifaire de location a été établie entre 2500 euros (sans mobilier) et 3500 euros (avec mobilier). Cette estimation sera affinée par des études de marché complémentaires qui sont à venir.

Le projet, d'un coût global de 528 360,00 euros HT, comprend la rhéhabilitation partielle de l'ensemble Orangerie-Maison du Jardinier et son aménagement dans une première phase d'exploitation : sols, éclairage, chauffage, toilettes, espace traiteur, équipements mobilier et l'aménagement d'un parking à proximité.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Monsieur le Maire fait état des aides financières obtenues auprès de l'Etat, au titre de la DETR, du Conseil Départemental de la Haute-Garonne et de Madame la Député, Laurence ARRIBAGE.

Il rappelle au Conseil Municipal que Monsieur le Préfet de Haute-Garonne a autorisé, par un courrier en date du 27 novembre 2015, à porter le montant des aides publiques directes à plus de 80 % de la dépense subventionnable pour cette opération.

Monsieur le Maire propose de solliciter l'Etat dans le cadre d'une aide financière au titre des Fonds de soutien à l'investissement local (FSIL) – seconde enveloppe Canal du Midi – pour assurer le bouclage du plan de financement de l'opération.

Nature de la Dépense	Montant HT en euros	Nature de la Recette	Montant en euros
Travaux orangerie/maison du jardinier	348 973,51	Conseil Départemental 31	214 869,00

Création parking	78 022,60	Subvention Etat FSIL	105 672,00
Hausses et Aléas	35 000,00	Subvention DETR	257 088,00
Honoraires maitrise d'œuvre/CSPS	40 000,00	Dotation Parlementaire	10 000,00
Aménagement/équipements mobilier	23 003,89	Commune de Bonrepos-Riquet	00,00
Frais bancaires intercalaires*	3 360,00		
TOTAL HT	528 360,00	TOTAL	528 360,00

* Montant : 420 000,00 euros – Taux 3,20% – Durée max : 3 mois

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le projet de création d'un espace de réception-séminaire-exposition dans le complexe Orangerie-Maison du Jardinier au Château de Bonrepos ;
- Approuve le plan de financement sous réserve du cautionnement intercommunal ;
- Mandate le Maire pour procéder à la demande de subvention auprès de l'Etat au titre des Commémorations du Canal du Midi
- Mandate le Maire pour engager toutes les actions et pour signer tous les documents relatifs à l'engagement de la dite opération.

Questions diverses :

- Travaux cimetière – Budget Pool Routier
- Avis du conseil municipal pour le nouveau nom de la région : Pyrénées – Méditerranée

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Clôture de la séance du Conseil Municipal à 22h15

AZAM Philippe	BERTHELOMEAU Gilles	BERTHELOT Philippe	BOULAY Sylvie	BRACCO Gérard	CAPITOU Guy
MARTIN Yvon	PANTALACCI André	RODRIGUEZ José	SEILLES Philippe	TONINATO Gérard	